



FORMATIONS ARAPL 2020

Bulletin d'inscription

A retourner accompagné du chèque de caution de **60.00€** à l'ordre
de **ARAPL GSF ***
(non encaissé et valable 1 an pour l'ensemble des formations)

Inscription par mail (sonia.delafaye@araplgf.org), **ou par courrier** à retourner à :
ARAPL Grand Sud de France - Maison des Professions Libérales - 285 Rue Alfred Nobel -
BP 22 - 34 935 Montpellier Cedex 9

N° adhérent ARAPL Grand Sud de France :

Nom : Prénom :

Profession :

N° SIRET : Date de début d'activité : :

Téléphone : E-mail :

Formation choisie

Nom de la formation : Date :
...../...../..... Lieu.....

**Les formations ARAPL GSF sont gratuites et illimitées pour les
adhérents à jour de cotisation et ayant transmis le chèque de
caution.**

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Être à jour de cotisation pour participer aux formations du programme
- L'ARAPL se réserve la possibilité de reporter ou annuler une séance si le nombre d'inscrits s'avère insuffisant.
- Nombre de places limité : 10 stagiaires par session en informatique – 15 stagiaires pour les autres formations
- Vous avez la possibilité de vous préinscrire par courrier ou par email.
- **Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du dossier complet comportant :**
 - *Chèque dépôt de caution de **60 €**. Ce chèque de « garantie de présence » est réclamé à l'inscription en raison du fort taux d'absentéisme et de dernière minute. Il sera non encaissé mais conservé durant sa période de validité pour l'ensemble des formations à venir. **En cas d'absence non signalée 72 h avant la formation (sauf cas de force majeure), nous encaisserons le chèque de caution.**
(Cette décision a été votée lors des Conseils d'Administration de l'ARAPL-GSF du 29/10/2009 et du 08/07/2019).
 - Bulletin d'inscription dûment complété ou inscription par email précisant votre identité et votre numéro d'adhérent.